



PATRICE MINETO

E X P E R T - C O M P T A B L E

*Diplômé par l'Etat - Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Marseille - PACAC*

C O M M I S S A I R E A U X

C O M P T E S

Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

**Association Rurale
pour L'Information des Femmes
et pour l'Enfance
« A.R.I.F.E. »**

6bis avenue Miss Pell
06260 PUGET-THENIERS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Association Rurale
pour L'Information des Femmes
et pour l'Enfance
« A.R.I.F.E. »**

6bis avenue Miss Pell
06260 PUGET-THENIERS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle du Bilan et du Compte de Résultat arrêtés dans l'Association ARIFE, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, qui requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces Comptes ; il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'Exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet Exercice.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents portant sur la situation financières et les Comptes Annuels.

Fait à NICE

Le 21 mai 2010

Patrice MINETO

BILAN SYNTHETIQUE

ARIFE

Edition du : 01/01/2009 au 31/12/2009

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	47 891	(10 063)
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	1 390	1 390		280	Réserves :		
Immobilisations corporelles	52 786	23 908	28 879	22 322	- Réserve légale		
Immobilisations financières	93		93		- Réserves réglementées		
TOTAL I	54 270	25 298	28 972	22 601	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(13 100)	57 862
Marchandises					Provisions réglementées	24 679	23 833
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	59 469	71 633
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	28 011		28 011	47 437	Dettes		
Autres	8 822		8 822	5 039	Emprunts et dettes assimilées	11 429	15 659
Valeurs mobilières de placement				24 510	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	32 000		32 000	20 000	Fournisseurs et comptes rattachés	6 923	11 183
Caisse	119		119	167	Autres	20 325	22 867
TOTAL II	68 952		68 952	97 153	TOTAL III	38 677	49 710
Charges constatées d'avance (III)	222		222	210	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	123 444	25 298	98 146	119 964	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	98 146	121 342

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

ARIFE

Edition du : 01/01/2009 au 31/12/2009

Avec brouillard

Avec simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	198 131	188 111
Achats d'approvisionnement	7 518	5 459	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	85 051	98 620	Subventions d'exploitation	233 741	223 170
Impôts, taxes et versements assimilés	14 581	12 012	Autres produits	2 234	10 569
Rémunération du personnel	286 476	260 601	Produits financiers	563	1 045
Charges sociales	52 254	45 484			
Dotations aux amortissements	5 472	3 650			
Dotations aux provisions					
Autres charges	722	521			
Charges financières	39	181			
TOTAL (I)	452 111	426 528	TOTAL (I)	434 670	422 895
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	148	662	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	4 489	62 157
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	452 259	427 190	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	439 158	485 053
BENEFICE OU PERTE	(13 100)	57 862			
TOTAL GENERAL	439 158	485 053	TOTAL GENERAL	439 158	485 053

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	31/12/2009	12mois
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		13 411
Dons en nature		
TOTAL		13 411
CHARGES		
Secours en nature		12 374
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		1 037
Prestations		
TOTAL		13 411

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 98 802.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 434 106.30 Euros et dégageant un déficit de 13 100.36-Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	28 011	28 011	
Personnel et comptes rattachés	460	460	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 091	7 091	
Débiteurs divers	1 428	1 428	
Charges constatées d'avance	222	222	
TOTAL	37 212	37 212	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 929	11 929		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 632	6 632		
Personnel et comptes rattachés	13 078	13 078		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 133	5 133		
Autres impôts taxes et assimilés	1 942	1 942		
Autres dettes	620	620		
TOTAL	39 334	39 334		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 305
Total	2 305

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 682
Dettes fiscales et sociales	17 692
Total	20 374

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	222
Total	222

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des échéances des créances et des dettes	2
Produits à recevoir	2
Charges à payer	2
Charges et produits constatés d'avance	2

NA = Non Applicable NS = Non significative